

CONSULTATION PLURIDISCIPLINAIRE MÉDICO-LÉGALE



L'autorité requérante vous informera du jour et de l'heure du rendez-vous.

Nos missions :

- **Répondre** aux missions médico-judiciaires ;
- **Proposer** un accompagnement pluridisciplinaire suite à un événement traumatique ;
- **Faciliter** le parcours médico-judiciaire des victimes ;
- **Orienter** vers les professionnels de santé, de la justice et de l'action sociale ;
- **Travailler** avec les services de soins sur les questions médico-légales.

CONSULTATION PSYCHOLOGUE DE L'UMJ

SUR RDV

du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30



02 97 06 74 50

RENDEZ-VOUS AVEC UN JURISTE

Association d'aide aux victimes



France Victime 56

Le jeudi après-midi **sur RDV**



02 97 47 66 68

→ POUR NOUS TROUVER



Hôpital du Scorff

5 Av. de Choiseul • 56322 Lorient

L'Unité Médico-Judiciaire

2^e étage du Pôle Femme-Mère-Enfant

→ ACCÈS

VOITURE



Parking
payant

VÉLO



Parking
disponible

BUS



Arrêt hôpital
du Scorff :
10, 13, 14,
41E, T1B, T3

RENDEZ-VOUS :



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Unité Médico-Judiciaire de Bretagne Sud (UMJ)

SUR RDV
du lundi au vendredi
8h30 à 16h30



02 97 06 74 50

Prise en charge de la victime au sein de l'UMJ



Consultations sur réquisition judiciaire
dans le cadre d'une enquête pénale



ACCUEIL

LA SECRÉTAIRE



Elle accueille les victimes, réalise l'enregistrement administratif, planifie les rendez-vous.



ENTRETIEN

L'INFIRMIÈRE



Elle accueille et coordonne la prise en charge des victimes au sein de la structure entre les différents professionnels. Elle assure les actes de soins en concertation avec les médecins légistes ainsi qu'une mission de prévention et d'orientation auprès des victimes de violences.



CONSULTATION

LE MÉDECIN LÉGISTE



Il examine les victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, pour constater les coups, les blessures et effectuer les prélèvements nécessaires. Dans le cadre d'une consultation sur réquisition judiciaire, le rapport d'examen est adressé directement à l'autorité requérante. Il peut être délivré à la victime à sa demande.



ORIENTATION

LA PSYCHOLOGUE



Elle reçoit les victimes de violence à la demande du médecin légiste pour une évaluation des répercussions sur le plan psychique et propose une prise en charge de la souffrance post-traumatique.

L'ASSISTANTE SOCIALE



Elle reçoit les victimes de violences à leur demande ou celle de l'équipe de l'UMJ afin de trouver des solutions pour des éventuelles problématiques économiques ou sociales.

FRANCE VICTIMES 56



Partenaires externes du GHBS, des juristes assurent une permanence hebdomadaire au sein de l'unité. Ils informent et conseillent les victimes dans leurs démarches juridiques.